

**PROJET DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION  
DE CARRIÈRE AU LIEU-DIT  
"LA PLAINE DE SAINT-AGNAN"  
À BOUZY-LA-FORET  
(LOIRET)**



**DOSSIER DE DEMANDE  
D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

**Pièce N°2 : Localisation du projet**

## AUTEURS DE L'ETUDE

### **EUROVIA CENTRE LOIRE**

Rue de la Creusille  
41000 BLOIS

Hervé CHAMPIGNY (Ingénieur assistance technique)

### **Institut d'Écologie Appliquée**

16 rue de Gradoux  
45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Encadrement : Virginie LEROI (Chef de projet environnementaliste)  
Réalisation : Magali CORMERY (Chef de projet environnementaliste)  
Cartographie : Vincent VAUCHEY (cartographe)

## SOMMAIRE

<b>CHAPITRE I : LOCALISATION DE LA COMMUNE</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE II : LOCALISATION DE L'INSTALLATION</b>	<b>6</b>

## **CHAPITRE I : LOCALISATION DE LA COMMUNE**

La présente étude concerne la commune de Bouzy-la-Forêt (3 747 ha) qui se situe dans le centre du département du Loiret, entre le bord de Loire et la forêt d'Orléans.

Le bourg de Bouzy-la-Forêt est à environ 45 km à l'Est d'Orléans et 13 km à l'Est de Châteauneuf-sur-Loire.

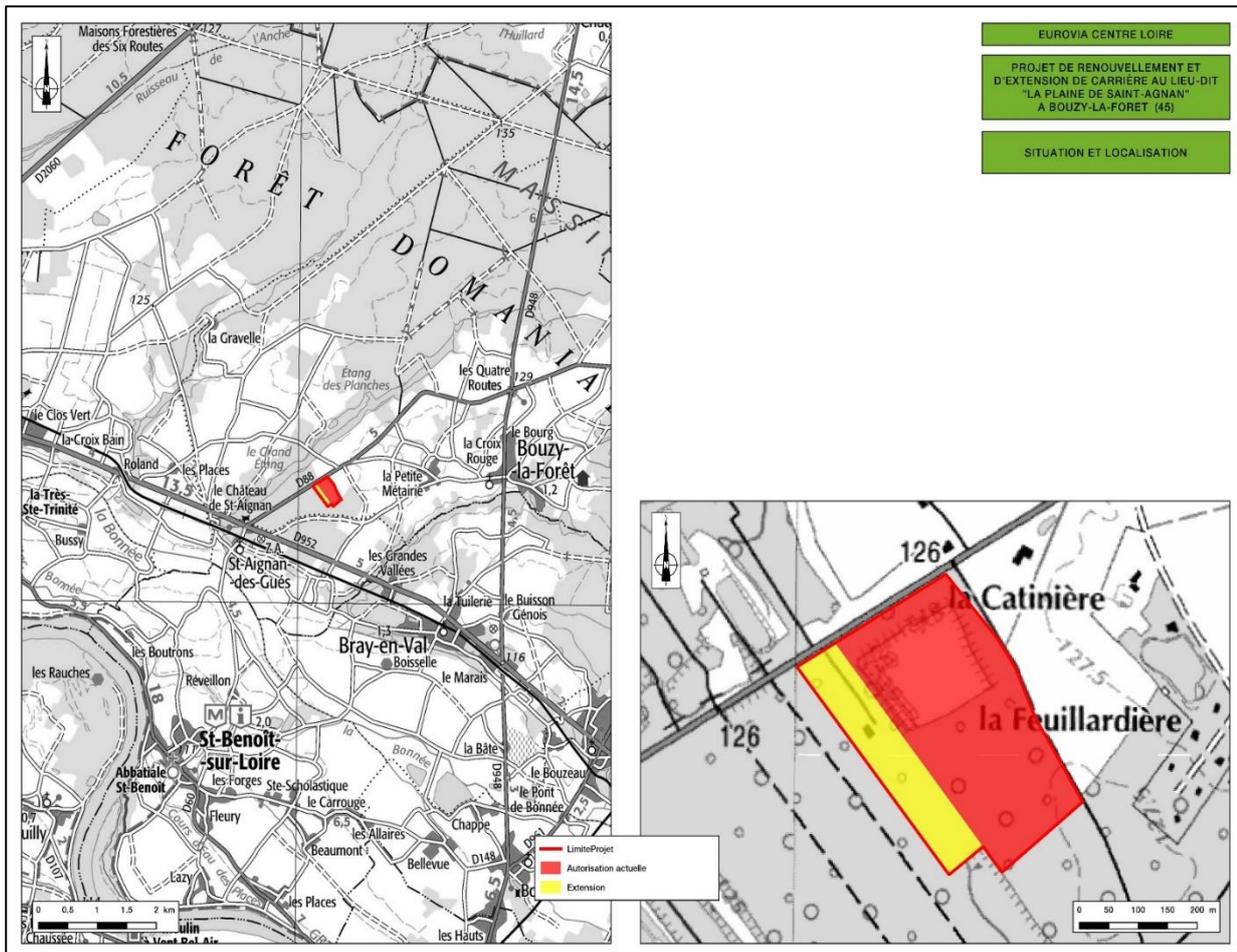
La commune partage sa limite communale avec les villes suivantes :

- Châtenoy, au Nord,
- Vieilles-Maisons-sur-Joudry à l'Est,
- Bray-en-Val et Saint-Agnan des Gués au Sud,
- et Saint-Martin d'Abbat à l'Ouest.

Bouzy-la-Forêt appartient au canton de Châteauneuf-sur-Loire, dépend de l'arrondissement d'Orléans et fait partie de la Communauté de Communes des Loges et du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire.

Cf. Pièce N° 7 – Annexe 2 :

- Plan au 1/25000<sup>e</sup>
- Plan au 1/2000<sup>e</sup>
- Plan au 1/1000<sup>e</sup>
- Plan cadastral au 1/4000<sup>e</sup>



## CHAPITRE II : LOCALISATION DE L'INSTALLATION

La carrière se situe dans la partie Sud-Ouest de la commune, le long de la RD88 "route de Lorris", en plein cœur d'un boisement.

Plus précisément, la carrière actuelle se délimite au Nord par un cordon boisé de 40 m maintenu en bordure de la RD 88, à l'Est par un cordon boisé de 40 m également maintenu au bord d'un chemin rural et des terres agricoles, au Sud et à l'Ouest par des boisements.

Le terrain de l'extension, qui se prolonge côté Ouest de la carrière actuelle, se compose de boisements qui ont été coupés jusqu'au bord de la RD88. Hormis en tête Nord, les terrains de l'extension sont entourés de boisements.

Les terrains sont cadastrés :

- pour la zone en renouvellement : section AS, parcelle n°56,
- pour la zone en extension : section AS, parcelles n° 44 à 48.

	Parcelles	Surface totale	Surface déjà exploitée	Surface exploitable
<b>Surface autorisée demandée en renouvellement</b>	Section AS Parcelle N°56	89 937 m <sup>2</sup>	54 600 m <sup>2</sup>	6 700 m <sup>2</sup>
<b>Surface de l'extension projetée</b>	Section AS Parcelles N°44 à 48	30 080 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	18 700 m <sup>2</sup>
		<b>120 017 m<sup>2</sup></b>	<b>54 600 m<sup>2</sup></b>	<b>25 400 m<sup>2</sup></b>

Remarque : Sur la zone en extension, la surface à exploiter correspond à 18 700 m<sup>2</sup>, compte tenu des retraits de 10 et 40 m par rapport aux limites de propriété Sud, Ouest et Nord, et du retrait d'emprise de 4 350 m<sup>2</sup> effectué pour ne pas porter atteinte à une station d'Hélianthème en Ombelle

Le centre géographique du projet correspond aux coordonnées suivantes :

Coordonnées Lambert 93	X = 650633	Y = 6750040
------------------------	------------	-------------

Il n'y a aucune installation de traitement sur le site.